



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8201785 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">10</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201785	1.3 Appellation du site Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 21/10/2014	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/09/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029574407>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 4,98139°

**Latitude** : 45,80333°

### 2.2 Superficie totale

2849 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	31 %
69	Rhône	69 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01043	BEYNOST
69034	CALUIRE-ET-CUIRE
69275	DECINES-CHARPIEU
69279	JONAGE
69280	JONS
69282	MEYZIEU
01249	MIRIBEL
01275	NEYRON
01276	NIEVROZ
69286	RILLIEUX-LA-PAPE
01376	SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST



01418	THIL
69256	VAULX-EN-VELIN
69266	VILLEURBANNE

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		2,85 (0,1 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		2,85 (0,1 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		341,88 (12 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">3240</a> <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		2,85 (0,1 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		2,85 (0,1 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6120</a> <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	14,25 (0,5 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		113,96 (4 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		2,85 (0,1 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		113,96 (4 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">7210</a> <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	2,85 (0,1 %)		G	C	C	C	C
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	427,35 (15 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">91F0</a> <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)</i>		227,92 (8 %)		G	A	C	B	B



- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	<a href="#">Vertigo moulinsiana</a>	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1158	<a href="#">Zingel asper</a>	p			i	P	DD	D			
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	G	C	C	C	C
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>	p			i	R	DD	D			
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	p			i	P	DD	D			
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p			i	R	DD	D			
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	p			i	R	DD	D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p			i	R	DD	D			
M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>	p			i	P	G	C	B	C	B
P	1831	<a href="#">Luronium natans</a>	p			i	R	DD	D			
F	5339	<a href="#">Rhodeus amarus</a>	p			i	P	G	C	C	C	C
F	6147	<a href="#">Telestes souffia</a>	p			i	P	G	C	C	C	C



F	6150	<a href="#">Parachondrostoma toxostoma</a>	p			i	P	G	C	C	C	C
---	------	--	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		<a href="#">Lopinga achine</a>			i	P	X		X		X	
P		<a href="#">Epipactis rhodanensis</a>			i	P			X			
P		<a href="#">Anacamptis coriophora subsp. fragrans</a>			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	20 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15 %

### Autres caractéristiques du site

L'île de Miribel-Jonage, située en zone péri-urbaine au nord-est de l'agglomération lyonnaise, constitue une entité artificielle, délimitée par deux canaux :

- au nord : le canal de Miribel créé en 1850 pour la navigation (activité disparue),
- au sud : le canal de Jonage créé en 1900 pour la production hydro-électrique.

Ces aménagements ont fortement modifié la nature du site, qui était l'un des plus grands bassins de tressage de la vallée du Rhône (existence de dizaines d'îles instables).

Vulnérabilité : Au cours des dernières décennies, la biodiversité du site a beaucoup souffert du développement de certaines activités humaines : extractions de graviers, aménagement d'espaces de loisirs, construction de grandes infrastructures, agriculture et sylviculture intensives.

Depuis une dizaine d'année, les milieux naturels sont mieux préservés et ne subissent plus de destructions importantes.

Toutefois, la biodiversité est soumise à différentes pressions et perturbations, dont notamment :

- Perturbations du système hydraulique : baisse des nappes phréatiques (assèchements des milieux humides), réduction de l'effet régénérateur des crues
- Forte fréquentation touristique : dérangement de la faune, dégradation de la végétation

Un enjeu majeur de ce site est de concilier les multiples fonctions qui s'y rattachent : loisirs, nature, ressource en eau...

### 4.2 Qualité et importance

Ce site est exceptionnel car il abrite encore de rares milieux témoins de ce qu'était le fleuve naturel avant son aménagement.

Le canal de Miribel, simplement bordé d'enrochements, a retrouvé au cours des décennies une physionomie diversifiée favorable à un grand nombre d'espèces piscicoles.



La directive Habitats n'intéresse qu'une partie du site : il s'agit notamment des forêts de bords de rivières et les milieux humides associés au Rhône. Quelques prairies sèches à orchidées sont aussi d'intérêt communautaire.

L'habitat linéaire 3260 "Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion", bien que couvrant une surface assez limitée (inférieure à 5 ha), présente un réel intérêt (présence de plantes rares et habitat d'espèces à forte valeur patrimoniale). A ce titre, la conservation de cet habitat 3260 est jugée prioritaire à l'échelle de ce site par le document d'objectifs.

Le site abrite toute une faune visée par la directive Habitats dont six espèces de poissons et le Castor qui trouvent ici les conditions favorables à leur existence. Un inventaire des chiroptères du Grand Parc Miribel Jonage réalisé par la FRAPNA Rhône (rapport de décembre 2013) a montré la présence certaine de trois espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire : Barbastelle, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers. La présence de la Cistude d'Europe (1220) a également été confirmée récemment (2011).

Le Flûteau nageant, espèce végétale d'intérêt communautaire, n'a pas été revu dans le cadre de l'établissement du document d'objectifs du site. Cependant cette espèce est " potentielle " sur ce site.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		O
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
H	E01.01	Urbanisation continue		O
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	G01.01	Sports nautiques		I



M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G03	Centres d'interprétation		I
L	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public fluvial	%

#### 4.5 Documentation

- . Document d'objectifs du site Natura 2000 de Miribel - Jonage - FR8201785 - Départements du Rhône et de l'Ain - Ecosphère (Agence Sud-est) - Préfecture du Rhône - Septembre 2009 - 241 pages.
- . Rapport de stage : « Comment favoriser l'implantation et le maintien de l'herpétofaune dans les milieux subissant une grande pression humaine et touristique », Alexandre ROUX / LPO Rhône, 2011.
- . Rapport « Inventaire complémentaire des chiroptères du Grand Parc Miribel Jonage », FRAPNA Rhône, décembre 2013.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	16 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Iles de Crépieux Charmy	*	16%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SYMALIM

Adresse : chemin de la Blette 69120 Vaulx-en-Velin

Courriel : joubert@grand-parc.fr

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201785  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0523889/2009-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-milieus-alluviaux-et-aquatiques-de-l-ile-de-miribel-j](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523889/2009-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-milieus-alluviaux-et-aquatiques-de-l-ile-de-miribel-j)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201785 " Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage " a été validé en octobre 2009.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis avec les acteurs locaux) :

Les objectifs de gestion définis dans le document d'objectifs sont les suivants :

- Restaurer et gérer les habitats :
    - . Restaurer et gérer durablement les milieux ouverts (pelouses sèches)
    - . Mettre en place une gestion durable de la forêt alluviale
    - . Favoriser la reconstitution d'habitats sur les parcelles dégradées
    - . Mener des actions ciblées sur certaines espèces de la directive (Castor, Flûteau nageant).
  
  - Trouver un équilibre entre activités humaines et habitats naturels
    - . Contrôler l'impact des loisirs sur les habitats et les espèces
    - . Intégrer les habitats et espèces d'intérêt communautaire dans l'aménagement de certains sites (zones de loisirs, canaux, extractions).
  
  - Restaurer le système fluvial
    - . Prendre en compte les espèces de la directive habitats dans les projets concernant le canal de Miribel (choix d'un débit réservé, amélioration de la qualité de l'eau
- )



- . Relever les nappes pour répondre aux besoins des habitats
- . Conserver ou renforcer le rôle écologique des crues sur les habitats
- . Prendre en compte les habitats et espèces dans les projets concernant les lônes, ruisseaux et milieux riverains (remise en eau de bras secondaires asséchés).

#### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :

Un contrat Natura 2000 a été mis en place sur ce site afin de restaurer les pelouses sèches en cours d'embroussaillage.

D'autres projets de restauration sont en cours :

- Schéma global de gestion du Parc de Miribel-Jonage
- Plan de gestion de l'arrêté préfectoral de protection de biotope de Crépieux-Charmy
- Programme de gestion de l'eau dans le cadre du Plan Rhône.